

Accueil de loisirs Les Pitchounes

Communes de Grand'Landes, la Chapelle-Palluau, Palluau, Saint-Etienne-du-Bois et Saint-Paul-Mont-Penit

REGLEMENT INTERIEUR 2021-2022

L'accueil de loisirs est ouvert prioritairement aux enfants de 3 à 12 ans des communes de Grand'Landes, La Chapelle-Palluau, Palluau, Saint-Etienne-du-Bois et Saint-Paul-Mont-Penit. Il est géré par la commune de St-Etienne-du-Bois en convention avec les quatre autres communes.

HORAIRES D'OUVERTURE ET REPAS

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis et les vacances sur deux sites : à St-Etienne-du-Bois et à Palluau.

Il est ouvert de 7H00 à 19H00 avec un accueil supplémentaire de 7H00 à 9H00 le matin et de 17H15 à 19H00 le soir qui sera facturé en supplément.

Un petit déjeuner peut être emmené et pris sur place jusqu'à 8h30.

En revanche, les repas et goûters sont obligatoirement fournis par l'accueil de loisirs (même les pique-niques !), sauf en cas de problème médical.

Les parents peuvent donc déposer les enfants entre 7h00 et 9h30, entre 11h45 et 12h15 ou entre 13h15 et 14h00. Ils peuvent venir les chercher entre 11h45 et 12h15, entre 13h15 et 14h00 ou entre **16h30** et 19h00.

L'accueil de loisirs ouvre ses portes tous les mercredis, les petites vacances et les grandes vacances. Il y a une période de fermeture durant trois semaines au mois d'août.

→ (voir le calendrier en annexe 2).

Durant ces périodes de fermeture de la structure, les messages écrits (mail ou feuille déposée en mairie de St-Etienne-du-Bois) sont pris en compte pour les inscriptions et les annulations dans le délai d'une semaine.

ACCUEIL DES ENFANTS

Pour les vacances scolaires et les mercredis, les enfants de 3 à 6 ans (niveaux de classes maternelles) sont accueillis sur le site de St-Etienne-du-Bois et les enfants de 6 à 12 ans (niveaux du CP à la 6ème) sont accueillis sur le site « Jeux m'éclate » à Palluau.

Toutefois, certaines journées, l'accueil peut se faire sur un seul site pour des raisons particulières : activités communes, effectifs réduits, locaux en travaux...

Durant les vacances de Noël, seulement le site de Saint-Etienne-du-Bois est ouvert pour tous les enfants.

L'accueil d'enfants en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé se fait avec un rendez-vous préalable avec la directrice du site concerné afin que tout soit anticipé.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les conditions obligatoires pour inscrire un enfant à l'accueil de loisirs sont :

- Les 3 vaccins obligatoires du DT Polio pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2018
- Les 11 vaccins obligatoires (demander la liste si besoin) pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2018
- Le dossier d'inscription rempli et signé (fiche d'inscription, fiche sanitaire et fiche des autorisations)

Les inscriptions et les annulations se font par écrit obligatoirement (feuille de réservation, mail ou feuille libre), au plus tard une semaine avant la journée souhaitée.

Pour la famille, il faut d'ailleurs penser à garder une trace de cette réservation.

Il est important d'annuler et de réserver au plus vite pour faciliter l'organisation au niveau du personnel et des commandes de repas.

Si l'enfant est absent pour une raison quelconque et que la directrice n'a pas été prévenue au moins une semaine à l'avance, la famille devra s'acquitter de la prestation. En cas de maladie de l'enfant ou d'un parent et sur présentation d'un certificat médical, l'inscription pourra être annulée.

En cas de retard dans l'inscription (soit moins de 7 jours avant la journée souhaitée), il sera facturé une pénalité de 4 euros par famille et par jour.

Une inscription peut être refusée selon la situation (manque de place ou non-respect du taux d'encadrement légal).

Pour valider une inscription, la famille doit remplir une fiche de renseignements et une fiche sanitaire. **Tous les ans**, au mois de janvier, il sera envoyé un dossier pré-rempli à corriger et signer pour toutes les familles ayant fréquentées l'accueil de loisirs dans l'année précédente et il devra être redonné à l'accueil de loisirs au plus vite afin de faciliter la mise à jour des informations (nouveau quotient familial, nouvelles vaccinations, nouvelles coordonnées...).

Seules les personnes mentionnées sur la fiche de renseignements sont autorisées à récupérer les enfants. Il est indispensable de bien noter les noms de ces personnes et également que ces personnes se présentent avec une pièce d'identité lorsqu'elles viennent chercher un enfant.

Pour se munir de la feuille de réservation, vous pouvez vous rendre dans l'un des deux accueils de loisirs ou sur le site de www.stetiennedubois-vendee.fr

Pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, il est obligatoire que l'enfant soit présent de 9H30 à 11H45 et/ou de 14H00 à **16H30**, sauf pour raison médicale ou activités extra-scolaires.

MODALITES D'INSCRIPTION POUR LES MINI-CAMPS

Lorsque des mini-camps sont organisés par l'accueil de loisirs, il y aura des pré-inscriptions. Si le nombre de places est insuffisant, les places seront données aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs plus régulièrement. L'enfant sera inscrit en mini-camp lors de la réception de la fiche d'inscription.

Un mini-camp ne peut être annulé dans un délai minimum de 15 jours avant le départ. Sinon, il sera facturé, sauf sur présentation d'un justificatif médical.

AUTORISATIONS

Avec le dossier d'inscription, une feuille d' « autorisations » est demandée aux parents :

- 1) Le droit à l'image : Dans le cadre des activités, les enfants peuvent être filmés ou pris en photo. Ces images peuvent être utilisées lors des bilans, pour l'illustration des plaquettes d'information ou des bulletins communaux et des affiches, ainsi que pour les articles de presse et les sites internet de chaque commune.
- 2) L'autorisation au transport : Dans le cadre des activités, les enfants peuvent être transportés dans un car collectif.
- 3) Le départ d'un enfant seul : Les parents peuvent autoriser un enfant à partir seul de l'accueil de loisirs mais une autorisation est demandée.

ENCADREMENT

L'encadrement des enfants durant l'accueil de loisirs est assuré par des animateurs diplômés ou expérimentés. Ils ont autorité pour faire respecter les règles concernant le respect des personnes, du matériel et des locaux. **En cas de malaise ou d'accident survenant à l'enfant, le personnel encadrant est habilité à prendre les mesures nécessaires, en conformité avec le protocole d'urgence et à prévenir les secours.**

Enfin, cet encadrement n'est responsable **des enfants que lors des heures d'ouverture de l'accueil de loisirs, c'est-à-dire de 7H00 à 19H00.**

QUESTIONS PRATIQUES

Il est demandé à chaque enfant d'apporter :

- une gourde ou une petite bouteille d'eau notée à son nom
- un sac pour y mettre ses affaires
- Pour les enfants de moins de 6 ans, le doudou et/ou la tétine et des rechanges en cas d'incidents
- Pour les enfants de 6 ans et plus, ainsi que les enfants à partir du CP, 2 masques obligatoires (filtration à 90%, catégorie grand public) selon le protocole sanitaire en cours.

Il est indispensable d'adapter les vêtements des enfants aux activités et à la météo (pull, manteau, casquette).

Afin d'éviter tout problème de perte, **veuillez marquer au nom de l'enfant ses affaires.** L'accueil de loisirs ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol d'un objet.

OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Lorsque les enfants viennent à l'accueil de loisirs, ils sont sur des temps libres ou des temps de vacances. Il est donc important que l'équipe d'animation puisse leur donner la possibilité de s'amuser et de s'épanouir grâce aux activités. C'est pourquoi l'accueil de loisirs prône le libre choix. Ainsi, l'enfant se responsabilise en choisissant parmi plusieurs activités ou bien en choisissant de ne rien faire.

L'accueil de loisirs doit également leur donner des valeurs et des repères tels que le respect des autres et des règles de vie, pour favoriser la vie en groupe.

De plus, la séparation des tranches d'âges sur les deux sites facilite le respect du rythme des enfants et l'adaptation des activités.

Pour finir, les activités proposées par l'équipe d'animation sont ludiques et variées. Elles touchent de nombreux domaines (arts, sports, jeux...) qui vont sensibiliser les enfants à la culture et à leur environnement. L'intégralité du projet pédagogique peut être transmise sur demande et est disponible sur les deux accueils de loisirs et les sites internet des cinq communes.

TARIFS → voir les tarifs en annexe 1

La prestation sera facturée à chaque fin de mois.

Le règlement peut se faire par prélèvement automatique (demander la feuille à remplir), en espèce ou par chèque à l'ordre du Trésor public (adresse postale : Centre des finances publiques. Boulevard Schweitzer. 85300 Challans).

Accueil de loisirs Les Pitchounes

Renseignements sur le site www.stetiennedubois-vendee.fr

Et adresse mail : lespitchounes85670@orange.fr

Page FACEBOOK : [Alsh Les Pitchounes](#)

PETITS

Accueil de loisirs les Pitchounes

3, rue Georges Clémenceau

85670 Saint-Etienne-du-Bois

02-51-34-51-64 (Seulement les mercredis et les vacances)

06-77-76-41-70 de 9h00 à 18h00

GRANDS

Accueil de loisirs les Pitchounes

1A, rue du Général de Gaulle

85670 Palluau

02-51-98-56-14 (Seulement les mercredis et les vacances)

06-71-09-13-28 de 9h00 à 18h00

Le Maire Guy Airiau,

ANNEXE 1 : Les tarifs 2021-2022 de l'accueil de loisirs

Tarifs des services applicables depuis le 1^{er} janvier 2022

	QF de 0 à 500	QF de 501 à 700	QF de 701 à 900	QF de 901 à 1100	QF de 1101 et plus	Hors communes et autres régimes
Tarif à l'heure Accueil de loisirs (9h00-17h00)	0.92 € *	1.20 € *	1.46 € *	1.72 €	1.96 €	2.46 €
Tarif à l'heure « Péricentre » (7h00-9h00/17h15-19h00)	0.92 € *	1.20 € *	1.46 € *	1.54 €	1.66 €	2.14 €
Pénalité de retard d'inscription moins de 7 jours avant la date souhaitée	4.00 € par famille et par journée					
A titre indicatif						
Soit pour 1 journée Avec repas 9h00-17h00	7.36 €	9.60 €	11.68 €	13.76 €	15.68 €	19.68 €
Soit pour 1 demi-journée sans repas 9h00-12h00 ou 14h00-17h00	2.76 €	3.60 €	4.38 €	5.16 €	5.88 €	7.38 €
Soit pour 1 demi-journée avec repas 9h00-14h00 ou 12h00-17h00	4.60 €	6 €	7.30 €	8.60 €	9.80 €	12.30 €

*Tarifs règlementaires de la CAF.

Le prix des repas et des goûters sont compris dans le tarif.

En partenariat avec



ANNEXE 2 : Le calendrier de l'accueil de loisirs

Calendrier 2021-2022 de l'accueil de loisirs les Pitchounes

Septem bre	Octobre	Novem bre	Décem bre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L
2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M
3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M
4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 J
5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V
6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S
7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L
9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M
10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M
11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J
12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V
13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D
15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L
16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M
17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M
18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J
19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V
20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L
23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M
24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M
25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J
26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 S	26 L	26 M	26 D	26 M	26 V
27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M	29 S			29 M	29 V	29 M	29 V	29 L
30 J	30 S	30 M	30 J	30 D			30 M	30 S	30 J	30 S	30 M
31 D		31 V	31 L				31 J	31 M		31 D	31 M

Duverture de l'accueil de loisirs

Fermeture de l'accueil de loisirs

Jours fériés

Mis à jour le 10 novembre 2021